

Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar (FDR)

1. Nom et adresse du rédacteur de la FDR :

M. Bouhada Lachemi–Chef de service protection

M.HACHEMI Farid

Conservation des forêts de AIN TEMOUCHENT

Adresse: ROUTE ITMAS A.T.

BP. : 258

TEL : 213 (0) 43 61.32.42.

e-mail : cfw.aintemouchent@dgf.gov.dz

USAGE INTERNE SEULEMENT

J M A

	Jui	2
0	n	0
6		0
		7

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date d'inscription

Numéro de référence du site

Date à laquelle la FDR a été remplie ou

mise à jour : 25/05/2009

3. Pays : Algérie

4. Nom du site Ramsar : Ile de Rachgoun

5. Inscription d'un nouveau site Ramsar ou mise à jour d'un site déjà inscrit :

Cette FDR concerne (veuillez ne cocher qu'une seule case)

a) l'inscription d'un nouveau site Ramsar - **X**

6. Pour les mises à jour de FDR seulement : changements apportés au site depuis son inscription ou depuis la dernière mise à jour : Non applicable

7. Carte du site :

Voir annexe III de la *Note explicative et mode d'emploi* pour des orientations précises sur la fourniture de cartes appropriées, y compris de cartes numériques.

a) Une carte du site, avec des limites clairement marquées est incluse sous la forme suivante :

une carte électronique (c.-à-d. JPG ou image ArcView) :

Site Ramsar : Ile de Rachgoun carte 1: 5000

b) Décrire brièvement le type de délimitation appliqué :

l'Ile est située à 3 km au nord de la côte et 08 km du port de Béni- Saf qui se trouve au nord ouest de l'Algérie.

Elle appartient administrativement à la commune de Oulhaça gheraba cette dernière est limitée :

* A l'ouest par Tlemcen

* Au nord par la commune Sidi Ouriache

* Au sud par Tadmeit

* A l'est par Beni-Saf et Emir AEK

8. Coordonnées géographiques (latitude/longitude, en degrés et minutes) :

LONGITUDE : 1°28.764'O

LATITUDE : 35° 19.445'N

9. Localisation générale :

L'Ile de Rachgoun, plus connue sous l'appellation de « Layalla » s'étend sur une superficie de 26 ha, elle est située dans le nord occidental du bassin algérien entre les longitudes 4G20 ,4G25West, les latitudes 38G20 et 39G25N, elle se localise, au large , à 03km du nord de la côte aux environs de l'embouchure de la Tafna et à 08 km au nord du port de Beni Saf et se trouve sur le plateau continental du golf de Ghazaout.

10. Élévation : (en mètres : moyenne et/ou maximale & minimale) : Altitude : 68 mètres

11. Superficie : 66 hectares

12. Description générale du site :

Bref paragraphe résumant les principales caractéristiques écologiques et l'importance de la zone humide.

L'île de Rachgoun est une composante majeure du complexe insulaire de l'ouest algérien, elle appartient au littoral de la wilaya de Ain Temouchent. Cette zone est à l'abri des grandes pressions anthropiques, mais elle demeure fortement convoitée, par sa situation sur la grande voie de migration de la partie occidentale de la côte algérienne. C'est le site de repos et de nidification de quelques espèces de l'avifaune migratrice entre l'Eurasie et l'Afrique, on y retrouve le Goéland d'Audouin (*Larus audouinii*) ainsi que le Faucon d'Eléonore (*Falco eleonora*), elle est aussi l'un des derniers témoins du phoque moine de méditerranée.

L'île assure le rôle de pôle de la diversité biologique marine pour le bassin ouest algérien et de réservoir pour le bassin sud occidental de la mer méditerranée.

Description sommaire

L'île de Rachgoun (35° 19.445'N, 1°28.764'O) se trouve au large de baie de Beni Saf (Wilaya de Ain Témouchent) qui est limitée par le Cap Acra à l'Ouest et le Cap Oulhassa à l'Est.

L'île qui est d'origine volcanique, est constituée de roches basaltiques et de grès pliocène au sud. Le climat semi aride est typiquement méditerranéen avec une alternance d'une saison pluvieuse en hiver et d'une saison sèche en été. La faible pluviosité (300-500mm/an) est due à un effet « d'ombre » provoqué par l'Atlas et le Rif marocains à l'Ouest et les massifs espagnols au Nord-Ouest. Ces reliefs empêchent le passage des vents et des nuages provenant des dépressions atlantiques.

13. Critères Ramsar :

Cochez la case située sous chaque critère justifiant l'inscription de ce site Ramsar. Voir annexe II de la *Note explicative et mode d'emploi* pour les critères et les orientations concernant leur application (adoptés dans la Résolution VII.11). Tous les critères applicables **doivent être cochés**.

1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8 • 9

Critères Ramsar

Les critères Ramsar 1, 2, 3 4, 5, 7 et 8 qualifient facilement l'île de Rachgoun comme site Ramsar.

14. Justification des Critères mentionnés dans la rubrique 13 ci-dessus :

Critère 1 :

Le site de l'île de Rachgoun est exceptionnel, non seulement en Algérie mais également dans cette région au vu de la biodiversité qu'il renferme. Ce milieu constitue un exemple unique dans la région biogéographique.

La présence d'une variété biologique telle que des groupements de *Alvatera mauritaneca*, Posidonie *Posidonia oceanica* (Red List : LC) qui est rare en Algérie.

Critère 2 :

En effet c'est l'unique site en Algérie où l'on notait la présence du phoque moine (*Monachus monachus*), (Red List : CR) espèce phare et rarissime dans la région

Critère 3 :

La fragilité de l'écosystème de l'île de Rachgoun et sa vulnérabilité aux multiples interventions de l'homme se sont traduites par une série de dégradations qui ne cessent d'altérer l'intégrité écologique et physique du site. Parmi les indicateurs de cette fragilité on citera la disparition du phoque moine de méditerranée (*Monachus monachus*) (Red List : CR), en effet la zone Est de l'île Rachgoun est le dernier espace que fréquentait cette espèce jusqu'au début des années 2000. La pêche abusive a provoqué la disparition des derniers individus.

Du point de vue floristique, un ensemble d'espèces endémiques sont typiques à cette île, à savoir le groupement à *Salsola longifolia* et à posidonie (*Posidonia oceanica*) (Red List : LC)

Du point de vue ornithofaune, plusieurs variétés de Mouettes ont été observées telles que la mouette rieuse (*Larus ridibundus*) (Red List : LC) et le Goéland leucophaé (*L. michabellis*), le Fou de Bassan (*Morus bassanus*) (Red List : LC), le macareux moine (*Fratervula arctica*) (Red List : LC), l'océanite tempête (*Hydrobates pelagicus*) (Red List : LC), espèces d'oiseaux rares.

Enfin, l'espèce phare, le Goéland d'Audouin (*Larus audouinii*) (Red List : NT), figure parmi les espèces quasi menacées qui fréquentent l'île.

Critère 4 :

C'est un site stratégique pour l'ornithofaune migratrice où l'île de Rachgoun présente un intérêt ornithologique majeur dans le bassin sud occidental de la mer Méditerranée par la présence du chevalier gambette et du Courlis cendré (*Numenius arquata*), du Goéland Argenté (*Larus argentatus*), du Goéland d'Audouin (*Larus Audouinii*) et d'une importante colonie de Puffin cendré (*Calonectris diomedea*), du Balbusard pêcheur (*Pandion haliaetus*), d'une colonie de faucons d'éleonore (*Falco eleonerae*), de Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*), d'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) et de grand cormoran et huppé (*Phalacrocorax carbo* et *P. aristotelis*), le martinet pâle (*Apus pallidus*), le Chevalier gambette (*Tringa totanus*). C'est aussi le lieu de nidification de plusieurs colonies d'oiseaux marins protégés par décret N° 83-509 du 20/08/1983.

Critère 5 :

Ce site stratégique pour l'ornithofaune migratrice ; présence du Chevalier gambette (*Tringa totanus*) et du Courlis cendré (*Numenius arquata*) est le lieu de nidification de plusieurs colonies d'oiseaux marins protégés par décret N° 83-509 du 20/08/1983. Les recensements ont permis de dénombrer plusieurs espèces dont les effectifs dépassent largement les effectifs de 20.000 oiseaux, recensés en 2006.

Critère 7 :

C'est un site d'importance internationale et un refuge pour les grands cétacés : cachalot (*P. macrocephalus*), Rorqual commun (*B. physalus*) et Ziphie (*Z. cavirostris*) qui sont très rares (ils ne représentent que 0.5%, 2 % et 3% des échouages et observations par rapports aux Delphinidés qui constituent plus des ¾ de l'ensemble des échouages et des observations. Parmi ces espèces, on peut estimer que trois sont communes : *D. delphis*, *T. truncatus*, *S. ceruleoalba* et deux sont peu fréquentes : *G. melas* et *G. griseus*. Avec 63.49% d'échouages et 56.61% d'observations à la mer *D. delphis* apparaît comme l'espèce la plus commune dans la zone considérée. Avec moins de 11% de spécimens capturés par les filets de pêche, on considère que l'impact des activités de pêche sur les cétacés est très faible dans la baie de Beni Saf.

Deux tortues marines, la couanne (*Caretta caretta*) est la tortue Luth (*Dermochelys coriacea*), sont régulièrement observées dans la région. La Couanne est la plus commune et sa nidification dans la région de Beni Saf n'est pas à exclure.

Le Phoque moine (*Monachus monachus*) est pratiquement rarissime depuis une vingtaine d'années.

Par ailleurs, l'île constitue également un élément important pour les activités économiques, sociales et touristiques du pays par les prélèvements à des fins scientifiques et les apports financiers par l'exploitation de la faune.

Critère 8 :

L'île de Rachgoun et les eaux aux alentours sont aussi d'une grande importance pour l'activité halieutique, outre son caractère de « nurserie », ce site assure la reconstitution des stocks pour de nombreuses espèces notamment à forte valeur commerciale en permettant la propagation des œufs, larves et des juvéniles de poissons, de crustacés et de mollusques. Cet espace est connu comme étant la zone de prédilection des langoustes et des langoustines car ses fonds rocheux et accidentés s'y prêtent

On y retrouve un ensemble des groupes marins connus représentés par (mollusques, polychètes, crustacés, poissons, sipunculidiens, échinodermes, entéropneuses, etc.), la diversité des groupes biocénétiques d'autre part est l'illustration du maintien des processus écologiques complexes, reflétant ainsi les conditions naturelles maintenues dans une large proportion. Cette situation fait de ce site, un espace névralgique pour l'ensemble du bassin ouest de la côte algérienne.

Un fort endémisme régional est mis en évidence dans l'aire marine de l'île de Rachgoun. Le plus significatif est sans aucun doute exprimé par la présence de l'herbier à *Posidonia oceanica* qui recouvre une surface relativement importante avec des feuilles denses particulièrement sur le versant Sud Ouest.

Les eaux de l'île de Rachgoun sont également fréquentées par des Cétacés de Méditerranée.

15. Biogéographie (information requise lorsque le Critère 1 et/ou le Critère 3 et/ou certains points du Critère 2 s'appliquent au site à inscrire) :

Nommer la région biogéographique où se trouve le site Ramsar et indiquer le système de régionalisation biogéographique appliqué.

a) région biogéographique :

Afrique du Nord

Thieme ML, Abell R, Melanie L.J. Stiassny, Skelton P. et al, (2005) : Freshwater Ecoregions of Africa and Madagascar A Conservation Assessment .

L'île de Rachgoun se situe dans la région du Tell maritime qui débute en Oranie, par les plaines de la Macta, de la Habra, de la plaine du Chélif, et se prolonge par celle de la Mitidja.

L'île de Rachgoun fait partie du secteur oranais qui est constitué par 16 unités de végétation dont 4 forestières dominées par des cultures.

- le site, proposé au classement sur la liste Ramsar, se situe au nord ouest de l'Algérie par sa situation biogéographique sur la grande voie migratoire de la partie occidentale de la côte algérienne.

l'aire marine de l'île de Rachgoun inclue de nombreuses espèces, des surfaces importantes de paysages remarquables et un gisement en ressources naturelles marines fort intéressant pour la côte Ouest algérienne et pour l'ensemble du bassin occidental

Biogéographique (citer la référence) :

La sectorisation biogéographique suivie est celle de Quézel et Santa (1962) (sectorisation phytogéographique).

16. Caractéristiques physiques du site :

Décrire, le cas échéant, la géologie, la géomorphologie ; les origines - naturelles ou artificielles ; l'hydrologie ; le type de sol ; la qualité de l'eau ; la profondeur et la permanence de l'eau ; les fluctuations du niveau de l'eau ; les variations dues aux marées ; la zone en aval ; le climat général ; etc.

Géologie :

L'île de Rachgoune est formée des restes d'un ancien volcan particulier qu'on appelle « Maar » et qui faisait partie de toute un système volcanique spécifique à la basse TAFNA, mais ce n'est pas un volcan actuellement actif

Sol : L'île constituée de basalte et de formations phréatogmatiques fissurés a l'entoure, et structuré en surface.

en matière de relief et de soles, le site est opposé aux pentes moyennes et aux soles meubles

Climatologie :

Le climat semi aride caractérisée par un hiver humide et un été modéré les quantités de précipitation sont médiocres

Température :

L'examen moyen de la température de la décennie 85-95 montre qu'il ya deux saisons

-Saison tempérée

-Saison chaude

La saison tempérée : une température minimale enregistrée en hiver pour le mois de Janvier 12,60 c° et février 13,50 c°.

La saison chaude : une température maximale enregistrée pour le mois de juillet 24,71 c° et le mois d'out 26,05 c°

Précipitation : cette région reçoit au moyenne 300 à 500 mm/an mais il ya des exceptions ou les précipitations moyennes sont supérieure à 500 mm/an

Vent : La région se caractérise par des vents plus au moins moyens à faibles.

Conclusion : le climat de la zone est semi-aride, avec une saison froide pluvieuse et une saison chaude

La flore : herbacée, arbustive et arborescente est très riche et variée et adaptée a ces conditions spécifique

Valeur hydrologique : les ruissellements ne sont pas forts sauf dans les pluies torrentielles où on remarque qu'il ya une infiltration sur le sol

17. Caractéristiques physiques du bassin versant :

- Superficie 26 ha

- Terrains volcaniques occupant de grandes superficies

- morphologie issue de l'activité volcanique

- Absence des bassins et sous bassins versants

- présence de deux expositions dominantes Est et Ouest

Climatologie

Le climat de la région côtière de Beni Saf est paradoxalement de type semi aride, en effet la particularité de cette région par rapport au reste du littoral maghrébin est dû à la présence de l'Atlas marocain et le rif à l'ouest et des massifs espagnols au nord ouest , qui font obstacle au passage des vents et nuages générés par l'océan atlantique, d'une part et aux vents et sirocco en provenance du sud du pays d'autre part.

Températures : les températures moyennes mensuelles sur une période de 10 ans, révèlent l'existence de 2 saisons :

- Une saison tempérée où la température maximale atteint 12,6°C en janvier et 13,5 en février
- Une saison chaude avec une température maximale de 26,05 en aout

Précipitations : La région de Beni Saf reçoit en moyenne 300 à 500 mm de pluie par an, ce qui est relativement faible.

18. Valeurs hydrologiques :

Décrire les fonctions et valeurs de la zone humide du point de vue de la recharge de l'eau souterraine, de la maîtrise des crues, du captage des sédiments, de la stabilisation des rives, etc.

La morphologie de cette île fait ressortir un réseau hydrographique très négligeable, en effet l'on note l'inexistence de courant d'eau et la stagnation d'eau et de sédiments.

19. Types de zones humides :

a) présence :

Encercler ou souligner les codes correspondant aux types de zones humides du « Système de classification des types de zones humides » Ramsar présents dans le site Ramsar. Les descriptions des codes correspondants aux types de zones humides figurent dans l'annexe I à la *Note explicative et mode d'emploi*.

Marine/côtière : A • B • C • D • E • F • G • H • I • J • K • Zk(a)

Continentele : L • M • N • O • P • Q • R • Sp • Ss • Tp • Ts • U • Va
• Vt • W • Xf • Xp • Y • Zg • Zk(b)

Artificielle : 1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8 • 9 • Zk(c)

b) dominance :

A : Eaux marines peu profondes et permanentes : dans la plupart des cas d'une profondeur inférieure à 06 mètres y compris baies marines et détroits

D : Rivages marins rocheux : y compris îles rocheuses et falaises.

20. Caractéristiques écologiques générales :

Préciser la description, s'il y a lieu, des principaux habitats, types de végétation, communautés végétales et animales présents dans le site Ramsar, ainsi que les services éco systémiques du site et les avantages qui en sont issus.

L'île de Rachgoun constitue le principal site d'hivernage pour plusieurs espèces dont le nombre est très important

Ce site se situe dans un climat semi-aride, chaud en été et froid en hiver pour une altitude de 68 mètres. Cette situation, jointe à la pluviométrie annuelle, fait de ce site une zone humide complexe, une flore et une faune riche et diversifiée. La végétation associée à ses zones humides est marquée d'une manière générale par la dominance des essences arborescentes et arbustives, sous frutescentes épineuses, formant des broussailles xérophiles au dominant *Salsola longifolia*, *Withania frutescens* et près du phare, pare une pelouse nitrophile des *Stellarietea mediae*, à base de *Lavatera mauritanica* sur la côte ouest, des formations végétales basses Chasmophytes ou *Mesembryanthemon oustallenom* et *Anthémis chrysantheme*

-le groupement buissonnant a *Salsola longifolia* et *Withania frutescens* domine sur l'île. Deux autres espèces *Atriplex halimus* et *Asparagus stipularis* s'associent parfois à ce groupement

-Un groupement à *lycium intricatum* est également présent sur l'île, généralement présent sur les bords des falaises.

- Un troisième groupement à *Mesembryanthemum crystallinum* occupe les milieux couverts (pelouses) alors qu'un
-quatrième groupement à *Lavatera mauritanica* occupe principalement le plateau de l'île près du phare.

- Un vaste herbier à Posidonie (*Posidonia oceanica*), une espèce clé pour divers autres organismes marins, couvre une vaste superficie autour de l'île.

Le site offre une diversité d'espèce et de groupes zoologiques importante. En effet, on y retrouve quasiment l'ensemble des groupes systématiques marins connus représentés (mollusques, polychètes, crustacés, poissons, sipunculidiens, némerites, échinodermes, entéropeuses,...). Cette diversité systématique est également retrouvée au niveau des familles, genres et espèces. La complexité de la chaîne trophique d'une part, la diversité des groupes biocénétiques d'autre part est l'illustration du maintien des processus écologiques complexes, reflétant ainsi les conditions naturelles maintenues dans une large proportion. Cette situation fait de ce site, un espace névralgique pour l'ensemble du bassin Ouest de la côte algérienne et qui lui permet d'abriter plusieurs espèces d'oiseaux ainsi que des mammifères marins

-Il est évident que l'aire marine de l'île de Rachgoun est très représentative, en effet cette aire inclut de nombreuses espèces, des surfaces importantes de paysage remarquables et un gisement en ressources naturelles marines exploitées fort intéressant pour la côte Ouest algérienne et pour l'ensemble du bassin occidental.

- L'étendue définie pour l'île de Rachgoun intègre une zone de forte production biologique
- les espèces de la zone présentent un caractère de symbole et qui remplissent les conditions suivantes

- en situation de régression critique de leur aire de distribution géographique

- des espèces ou des paysages à reconstitution difficile

- des espèces très vulnérables

Le site contribue de façon significative à la survie d'espèces qui sont :

- menacées globalement ;

- en danger dans la région méditerranéenne ;

- menacée et endémique dans la région méditerranéenne

21. Flore remarquable :

L'île est couverte par une forme de végétation sous-frutescente épineuse, formant des broussailles xérophiiles où dominent *Salsola longifolia* et *Withania frutescens*.

Sur le plateau près du phare, pousse une pelouse nitrophile des *Stellarietea mediae*, à base de *Lavatera mauritanica* sur la côte ouest, des formations végétales basses à Chasmophytes ou *Mesembryanthemum oustallenum* et *Anthemis chrysanthemum*, ces espèces résistent au sel et à l'aridité

GROUPEMENT A SALSOLA LONGIFOLIA ET WITHANIA FRUTESCENS :

Se présente sous forme de Broussaille dont la hauteur varie de 30 cm à 1 m 50, la combinaison spécifique caractéristique est régulièrement représentée par *Salsola longifolia* et *Withania frutescens* auxquels s'ajoutent *Atriplex halimus* et *Asparagus stipularis*.

Salsola longifolia et son cortège floristique font partie des espèces remarquables par leur haut degré d'adaptation aux conditions extrêmes des milieux littoraux et insulaires et peuvent être classées parmi ces espèces à haute valeur patrimoniale. Elle est très adaptée aux contraintes physico-chimiques des milieux littoraux (haute salinité des sols, aridité du climat, pauvreté en éléments physico-chimiques des sols).

GROUPEMENT A LYCIUM INTRICATUM :

Cette végétation se développe principalement sur les bordures des falaises en haut des versants, elle se présente sous forme de coussinets épineux au *Lycium intricatum*, espèce remarquable grâce à ces fleurs violettes et à ces baies rougeâtres est la principale caractéristique du groupement.

Les solanacées arbustives sont très rares, *Lycium intricatum* espèce exclusivement liée aux côtes fait partie de cette famille chasmo-halophiles à feuilles charnues, elle possède d'une grande capacité d'adaptation aux sols salés et squelettiques grâce à sa forme prostrée, elle s'adapte parfaitement aux actions des vents chargés d'embruns.

GROUPEMENT A MESEMBRYANTHEMUM CRISTALLINUM :

Il s'agit d'une pelouse à végétation rampante, s'étalant sur les affleurements gréseux.

GROUPEMENT A LAVATERA MAURITANICA :

C'est un groupement nitrophile, espèce Ibéro-maurétanienne est assez rare en Algérie, riche en nitrate

HERBIERS ET ALGUES MACROPHYTES :

La diversité floristique est appréciable, on note l'importance de la biocénose à *Cystoseira stricta* d'autres espèces sont notées telles que, notamment *Sargassum sp.* et *Corallina elongata*. A des niveaux de profondeurs encore moins importants et sur l'ensemble du pourtour immédiat de l'île se développent des ulvales, *Ulva rigida* et *Enteromorpha intestinales*. Autre *Chlorophyceae sp.* caractéristique et fort abondant aux faibles profondeurs : l'algue feutrée *Codium bursa*.

L'herbier à *Posidonia oceanica* couvre une surface importante, son rôle de nurseries fait de lui un site de propagation de beaucoup d'espèces d'intérêt commercial, une faune et une flore très diversifiées sont associées à l'herbier à *Posidonia Oceanica*, c'est le réservoir par excellence de la biodiversité marine de la zone de Rachgoun.

22. Faune remarquable :

ORNITHOFAUNE DE L'ILE RACHGOUNE :

L'île est un important site de nidification du Goéland argenté le Goéland d'audouin, une importante colonie de puffins cendrés (*Calonectris diomedea*) est également présente et y niche sur l'île, le Balbusard pêcheur (*Pandion haliaetus*), une colonie de faucons d'éléonore (*Falco eleonora*), de faucons crécerelles, des aigrettes garzettes (*Egretta garzetta*) et du grand cormoran et huppé (*Phalacrocorax*) le martinet pale (*Apus pallidus*), et les migrants sont nombreux, le chevalier gambette (*Tringa totanus*) et le Courlis cendré (*Numenius arquata*) sont aperçus.

L'île de Rachgoun semble propice à l'établissement de plusieurs colonies d'oiseaux marins puisque les activités se font en mer.

Par ailleurs, le littoral de l'île est accidenté et comporte de nombreuses grottes, des failles, des éboulis et des escarpements susceptibles d'accueillir un grand nombre d'espèces d'oiseaux de mer.

INVENTAIRE DES ESPECES D'OISEAUX

Plusieurs espèces d'oiseaux peuplent l'île de Rachgoun dont les plus importants sont : le Puffin Cendré, Cormoran huppé, Goéland leucophé, Goéland d'Audouin, Aigrette garzette, Balbusard Pêcheur, Aigle Royal et Pigeon Ramier

Le Puffin Cendré niche dans des escarpements ou dans des grottes creusées dans la falaise.

Le Cormoran Huppé occupe la niche écologique la plus basse, quelques spécimens ont été observés aux alentours

Les Goélands leucophés ont élu domicile sur la partie la plus haute de l'île, vingt couples reconnus

Le Goéland d'Audouin niche dans les pentes douces en haut des falaises avec un nombre total dépassant les 250 couples

L'Aigrette Garzette, sept individus reconnus en vol

Le Balbusard Pêcheur, ce rapace fréquente les eaux peu profondes du littoral

L'aigle royal, cette espèce a été observée très haut au dessus des versants nord et est de l'île

Le Pigeon Ramier, oiseau terrestre, peuplant l'île de Rachgoun, 50 individus au moins observés entre les escarpements des falaises, ces pigeons ont pu migrer et réussir à s'y installer en permanence.

Habitat marin : la zone immédiate de l'île de Rachgoun reste un réservoir très important de la biodiversité, l'inventaire réalisé à partir de plusieurs sources a permis les observations suivantes :

- CETACES : au total, huit espèces de cétacés : sept odontocètes (ou cétacés à dents) et un Mysticètes (ou cétacés à fanons) ont été répertoriés aux alentours de l'île Rachgoun.

- DAUPHIN COMMUN : Echouages et captures : entre 1974 et 2004, plus de 80 *D. delphis* ont échoué ou été capturés dans cette zone. Cette espèce arrive largement en tête des échouages et captures

Observations en mer : en vingt années (1974-2004), 107 observations ont été enregistrées au large de l'île Rachgoun

- Le Dauphin commun vient en 1^{ère} position pour le nombre des observations. Les données des observations comme celles des échouages d'ailleurs, montrent que les dauphins communs sont présents tout au long de l'année.

- Grand dauphin (*Tursiops truncatus*) : Echouages et captures : la présence de l'espèce dans la baie de Béni Saf a été confirmée. De 1974 à 2004, 22 échouages et/ou captures ont été recensés tout au long du secteur côtier de la zone prospectée. *T. truncatus* vient en 2^e place en ce qui concerne la fréquence des spécimens échoués ou capturés.

Observations en mer : environ une cinquantaine d'observations du Grand dauphin ont été réalisées de 1974 à 2004. Le *Tursiops* arrive en 2^{ème} position par ordre de fréquence pour le nombre des cétacés de long des portions côtières explorées. Par ailleurs ces mêmes données montrent que les grands dauphins sont présents tout au long de l'année dans les eaux côtières de l'île de Rachgoun.

- Dauphins bleu et blanc (*Stenlla coeruleoalba*) : Echouages et captures : entre 1974 et 2004, dix individus appartenant à l'espèce *Stenlla coeruleoalba* se sont échoués et/ou capturés dans la zone ciblée. D'autre part, la présence du Dauphin bleu et blanc dans les eaux baignant l'île Rachgoun.

Cette espèce se situe au 3^{ème} rang dans la liste des cétacés échoués.

Observations en mer : Sur vingt années (1974-2004), 18 observations de l'espèce ont été réalisées dans les secteurs prospectés. On peut déjà noter que *S. coeruleoalba* est la troisième par ordre de fréquence pour le nombre des observations ; résultat similaire à celui trouvé pour les échouages.

- Globicéphale Noir (*Globicephala melas*) : Echouages et captures : cette espèce a été signalée suite à un échouage qui a lieu à Ghazaouet en 1906. Ce même auteur signale deux autres plus récents : l'un en 1976 et l'autre en 1978 dans les eaux de Beni Saf. Un juvénile échoua en juillet 1989 à l'est de Beni Saf, en face de l'île Rachgoun

Observations en mer : cette espèce a été rarement observée aux alentours de Beni Saf.

Cependant un troupeau de 06 individus a été observé.

- Dauphin de Risso (*Grampus griseus*) : Echouages et captures : Echouages et captures : une seule espèce a été signalée dans cette région. Le Grampus semble rare dans la baie de Beni Saf (Tableau 03).

Observations en mer : une seule observation de l'espèce entre 1986 et 2004 dans la zone prospectée

- Ziphius (*Ziphius cavirostris*) : Echouages et captures : de 1974 à 2004, 04 échouages se sont produits dans la zone. Le plus célèbre échouage est celui d'un spécimen mâle à la plage du puits de Beni Saf qui mesurait 5.50 M de long et pesait environ 10 Tonnes.

Observations en mer : au cours de ces dernières années, cette espèce n'a pu être identifiée avec certitude que deux à trois fois aux alentours de l'île Rachgoun à environ 2.4 milles de la côte en juillet 1989 et en Aout 2001,

- Cachalot (*Physeter macrocephalus*) : Echouages et captures : un juvénile appartenant à l'espèce s'est échoué en mars de l'année 1979 à Camerrata, point côtier à l'est de Beni Saf. Cette espèce semble très rare dans la région.

Observations en mer : une seule observation réalisée en juillet 1999 sur cette espèce au large de l'île Rachgoun et une autre sans certitude dans la baie de Beni Saf en été 2003.

- Rorqual commun (*Balaenoptera physalus*) : Echouages et captures : un spécimen de 19 mètres de long et de plusieurs tonnes s'est échoué en février 1989 à l'île Rachgoun. Les gardes côte du port de Beni Saf ont essayé de le tracter vers la côte mais le cadavre fut perdu en mer. Deux autres individus se sont échoués :

L'un en mars 1983 sur la plage de Zouanif à 1 Km à l'est de Rachgoun village et l'autre en Aout 1991 à Cap Oulhaça à 02 Km à l'est du port de Beni Saf.

Observations en mer : l'espèce a été observée plus de trois fois durant ces vingt dernières années.

Poisson et crustacés :

- Saurel *Trachurus*
- Bogue *Boops boops*
- Merlu *Merluccius merluccius*
- Crevette rose *Parapeneus longicornis*
- Maquereau *Scomber scombrus*
- Espadon *Xiphias gladius*
- Dorade rose *Pagellus bogaraveo*
- Sardine *Sardina pilchardus*
- Thon *Thynnus thynnus*
- Langoust *Palinurus elephas*
- Langoustine *Nephrops norvegicus*

* certaines espèces sont connues par les riverains d'autres sont visibles et en croissance selon les statistiques

- Macrofaune benthique des substrats meubles révèle la présence de 260 espèces macrozoobenthiques l'organisation de cette macrofaune permet le constat suivant :

Trois types de groupes zoologiques sont mis en évidence ces polychètes et le crustacés qui fournissent 209 espèces, les mollusques et les échinodermes qui totalisent 51 espèces et les autres groupes dits « divers » sont une source de nourriture appréciable pour nombre d'espèces exploitées est encore un indicateur de milieu non perturbé.

Un cortège restreint d'espèces constitue un groupe pivot sur le plan des effectifs et organise les rapport trophiques au niveau de ce maillon non négligeable de la chaîne alimentaire parmi ce cortège on retrouve les annélides polychètes *Stermaspis suctata*, *Nephtys hombergi*, *Lumbrineris latreilli*, *Lumbrineris gracilis*, *Chone filicaudata* et *Chone duneri*. A ces polychètes s'associent des crustacés des genres *Ampelisca corophium* les Tanaidacés, les mollusques Tellinidés et Nuculidés ainsi que quelques échinodés.

Les fonds contigus à l'île de Rachgoun offrent une diversité des formes remarquables ; on y trouve presque sur l'ensemble du pourtour de l'île des fonds dans rocaillieux tapissés d'un couvert grossier qui constituent la frontière supérieure à l'herbier à *Posidonia oceanica*.

Les mollusques : 34 espèces de mollusques sont identifiées autour de l'île à des profondeurs entre 0 et 100 mètres

Les polychètes : Ce groupe fournit dans la quasi-totalité des stations explorées plus de 60% de la macrofaune benthique groupe très diversifié avec 110 espèces

Les Crustacés : avec 99 espèces, c'est une source de nourriture appréciable on retrouve les Amphipodes, les décapodes, les isopodes et les camacés, l'essentiel de ces espèces étant des indicateurs de milieu non perturbé.

23. Valeurs sociales et culturelles :

a) L'île de Rachgoun qui présente un patrimoine maritime d'une richesse considérable demeure non habitée, ce site historique constitue toujours un trésor en sommeil, exposé à l'usure et à la détérioration qui ont atteint un seuil critique, ce patrimoine historique peut devenir un pôle culturel et touristique très importants, avec des activités visant sa promotion et réhabilitation.

Valeurs culturelles

Vers les années 650, existait sur l'île des groupes berbères armés qui occupaient à peu près 03 hectares, ces habitants disposaient d'une citerne aménagée au fond d'une petite cuvette, au 10^{ème} siècle le port Sigenis, le port romain devient le port de l'île d'ERECHGOUL.

Au 13^{ème} siècle, l'île de Rachgoun située à 1800 mètres de la côte face à l'estuaire de la Tafna appelée l'île ACRA présente un avantage stratégique pour les trafiquants le long du littoral, l'Emir Abdelkader utilise l'île de Rachgoun comme un lieu de transit d'armement provenant de Tanger (Maroc) lieu même d'un transit d'armes venant d'Angleterre ; les armes sont transférées des navires au littoral oranais, ceci étant la cause de la colonisation de l'île de Rachgoun par les Français, la construction du phare au même lieu que la nécropole a certainement bouleversé une partie des anciens vestiges

Valeur économique

Deux secteurs d'activités sont directement concernés : la pêche et le tourisme

Ressources halieutiques

Le secteur de Béni Saf est l'un de plus poissonneux de la côte algérienne, la campagne de chalutage a permis la capture du Saurel (*trachurus trachurus*), la bogues (Boops Boops), le merlan (*Mertuccius mertuccius*), la crevette rose, le maquereau etc.....

Donc le secteur marin de Rachgoun alimente l'ensemble de la pêche occidentale de la côte algérienne, ainsi le site est l'un des espaces marins côtiers algériens à fort potentiel de développement touristique, scientifique, culturel et historique ainsi que le tourisme balnéaire.

24. Régime foncier/propriété : faire une phrase

Il s'agit du domaine national maritime conformément à la loi domaniale

25. Occupation actuelle des sols (y compris l'eau) :

a) dans le site Ramsar : végétation naturelle pérenne domine plus de 65% de maquis clair, 15 % de terrain nus et 10% terrain bâtis.

On note l'existence d'une végétation sur 90% du territoire, le reste est constitué des terrains nus, du phare, du débarcadère qui était le port Romain au 13^{ème} siècle ainsi qu'un ancien cimetière du groupe Berbère qui occupait l'île vers l'an 650.

26. Facteurs (passés, présents ou potentiels) défavorables affectant les caractéristiques écologiques du site, notamment les changements dans l'occupation des sols (y compris l'eau) et les projets de développement :

a) dans le site Ramsar :

-Prolifération du Goéland leucophaé (*Larus cachinnans*), espèce commensale s'alimente sur deux décharges à ciel ouvert, qui menace les autres espèces nicheuses d'oiseaux.

-Dérangement provoqué par les touristes

- chasse et braconnage excessifs.

-Pollution (une ferme aquacole se trouve sur la plage de Rachgoun)

-la Pêche sous marine

-le prélèvement des œufs qui sont destinés à la cuisine.

Les risques liés à la sur-fréquentation estivale sont multiples en effet de plus en plus d'embarcation légères à moteur déversent une population de vacanciers recherchant le camping sauvage cette situation est accompagnée de déversement des huiles d'embarcations, de plus la production de déchets augmentent la menace de dégradation des paysages, des habitats et des ressources.

b) dans la région voisine : Néant

27. Mesures de conservation en vigueur :

a) Néant.

b) ~~IV Aire de gestion des habitats ou des espèces :~~

~~Aire protégée principalement gérée à des fins de conservation, avec intervention au niveau de la gestion~~

~~—VI Aire protégée de ressources naturelles gérée :~~

~~Aire protégée gérée principalement à des fins d'utilisation durable des écosystèmes naturels~~

c) Existe-t-il un plan de gestion approuvé officiellement ? Est-il appliqué ?

Aucun plan de gestion n'est établi à ce jour

d) Décrire toute autre pratique de gestion actuelle :

La gestion actuelle est assurée par l'aquarium de Beni-Saf

28. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées :

Par exemple, un plan de gestion en préparation ; une proposition officielle de création d'une aire légalement protégée, etc.

L'élaboration du plan de gestion de la réserve naturelle marine de Rachgoun sera la prochaine étape et portera essentiellement sur :

1-l'identification de l'ensemble des usages, restrictions et interdiction de l'espace et des ressources vivantes

2-l'identification des meilleurs moyens de balisage et de bornages, les techniques les plus compatibles avec les objectifs de protection et de préservation des habitats seront proposées

3-programme d'accueil

4-programme Aménagement et équipement

5-programme formation

6-programme d'information et de communication

7-programme de suivi scientifique

8-programme de suivi des impacts

29. Recherche scientifique en cours et équipements :

Par exemple, expliquer les projets de recherche en cours, y compris la surveillance de la diversité biologique ; indiquer s'il existe une station de recherche de terrain, etc.

BOUDJELLAL-KAIDI N,2003.Etude de la faune carcinologique des fonds meubles de l'île rachgoun (Benisaf , ouest Algerienne).Mémoire d'ingénieur d'état en océanographie

(option :écologie marine),ISMAL (Alger) 65p + annexes

BOUTIBA Z. 11999- Projet « Ile Rachgoun » Réserve naturelle d'intérêt écologique et faunistique.

Conférence internationale pour la protection des Mammifères marins en Méditerranée Occidentale (RIMMO 8), Antibes (France), Nov.1999.

GRIMES S ;& BOUTIBA Z.2003 Rapport méthodologique de l'étude de classement de l'île de Rachgoun (Béni Saf) en réserve naturelle marine. Contrat LRSE/ Es Se Senia-Oran/MATE

MINSTER J.F. and BOULAHDID M; 1987. Redfield ratios along isopycnal surface. A complementary study. Deep- Sea Res; Vol 34 N°12:1981-2003.

MOSTEFAI Z.M;1998 Evaluation de pollution marine par les métaux lourds dans la région de Béni Saf. Mémoire de DEUA, ISMAL (Alger), pollution marine .31 P

30. Activités actuelles de communication, éducation et sensibilisation du public (CESP) relatives au site ou bénéfiques au site :

Par exemple, centre d'accueil de visiteurs, tours d'observation et sentiers nature, brochures d'information, infrastructures d'accueil pour les écoles, etc.

Célébration, chaque 2 février de la journée mondiale des zones humides (expositions, conférences, émissions radiophoniques, articles de presses et distribution des brochures par les services des forêts ainsi que des portes ouvertes sont organisées, en vue de faire connaître au grand public les particularités qu'abrite cette zone humide en matière de faune et de flore.

31. Loisirs et tourisme actuels :

Indiquer si la zone humide est utilisée à des fins de loisirs et/ou tourisme ; mentionner le type, la fréquence et le nombre de visiteurs.

Ce site constitue un pôle culturel et touristique intéressant, en effet de plus en plus d'embarcation légères à moteur déversent une population de vacanciers recherchant le camping sauvage, en plus de la pêche et la pêche sous marine

32. Juridiction :

Indiquer la juridiction territoriale, par exemple état/région et fonctionnelle/sectorielle, par exemple ministère de l'Agriculture/ministère de l'Environnement, etc.

- Etat : Algérie
- Région : Maghreb
- Secteur : Ministère de l'agriculture et du développement rural

33. Autorité de gestion :

Fournir le nom et l'adresse du bureau, de l'organisme, de l'organisation directement responsable de la gestion de la zone humide. Dans la mesure du possible, fournir aussi l'intitulé du poste et/ou le nom de la personne ou des personnes responsables pour la zone humide.

Ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme

- la direction de l'environnement de la wilaya d'Ain Témouchent
- l'aquarium de Beni-Saf
- Institut des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ISMAL)
- Conservation des forêts de la wilaya de Ain Temouchent : ROUTE ITMAS A.T.BP: 258
TEL : 213 (0) 43 61.32.42.

34. Références bibliographiques :

Références scientifiques et techniques seulement. Si un système de régionalisation biogéographique est appliqué (voir 15 ci-dessus), veuillez indiquer la référence complète de ce système.

- projet de fin d'étude : données bibliographiques sur l'île de Rachgoune : Mr Ikhlef –Mr Ko
 - projet de fin d'étude : contribution à l'établissement d'un inventaire faunistique et floristique en Vue de création d'une aire protégée marine a l'île de Rachgoun : Melle BOUABANE
 - la ville de Beni-Saf dans le territoire, étude géographique
 - Projet de décret exécutif portant classement de l'île Rachgoun en aire protégée
-

